# NOTE D'ANALYSE SITUATION DU PROGRAMME DE RELANCE ECONOMIQUE (PRE) 2017-2019



### MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE, DES FINANCES ET DES SOLIDARITÉS NATIONALES

Depuis fin 2015, la détérioration des termes de l'échange induite par la baisse significative des prix du pétrole a eu d'importantes répercussions sur les économies des pays de la CEMAC en général et sur celle du Gabon en particulier. C'est ainsi que l'activité économique a commencé à faiblir, les déficits des finances publiques sont apparus, les déséquilibres des comptes de la balance des paiements se sont accentués tandis qu'on assistait à une fragilisation de la position monétaire avec une baisse drastique des réserves de change.

Pour remédier à cette situation et sur instructions expresses du président de la république, chef de l'Etat, Son Excellence Ali BONGO ONDIMBA, le gouvernement a élaboré le Plan de relance de l'économie (PRE) couvrant une période triennale à partir de 2017. Il s'agissait de (i) rétablir l'équilibre de nos finances publiques, de (ii) poursuivre les efforts de diversification de la base productive pour continuer à améliorer la résilience de notre économie et de (iii) lutter contre la pauvreté. C'est ce PRE que nous avons présenté à la communauté financière internationale et sur la base duquel cette dernière a décidé d'accompagner notre pays. C'est ainsi que le Gabon bénéficie de l'assistance technique et financière du Fonds monétaire international, de la Banque africaine de développement, de la Banque mondiale et de l'Agence française de développement.

Le programme triennal en cours **s'achève en juin 2020**. Dès lors, il conviendrait de faire un point d'étape sur les résultats obtenus.



# **EQUILIBRE DES FINANCES PUBLIQUES**

**S'agissant de l'objectif relatif à l'équilibre des finances publiques**, des progrès notables ont été enregistrés. En effet, le **déficit des finances publiques** s'est **nettement réduit** en partant de -6,6% du PIB en 2016 à -3,4% du PIB en 2017, puis -1,4% en 2018. Il est anticipé autour de **+1%** du PIB en 2019. Ce résultat traduit les **efforts conjugués de mobilisation des ressources et de maitrise des dépenses.** 

Concernant la dette, il importe de souligner que les autorités ont volontairement décidé d'améliorer la transparence dans les statistiques de ses engagements en changeant la méthodologie de comptabilisation. C'est ainsi que depuis 2017, l'encours de la dette intègre désormais les « arriérés ». Ce qui s'est traduit par une augmentation du stock de la dette de l'Administration centrale qui a atteint près de 64% du PIB à fin 2016 (en deçà du seuil communautaire). Les chiffres ainsi présentés faisaient ressortir une progression de 30 points du PIB par rapport à 2013 (année précédant le choc des prix du pétrole). Cette augmentation s'explique par la prise en compte des éléments non intégrés jusque-là, notamment le retraitement des remboursements de TVA, les instances du Trésor et les avances statutaires de la Banque centrale. Les efforts fournis par le gouvernement permettront de ramener l'encours de la dette à **60%** du PIB en 2019.

L'état d'avancement du chantier de mise en place des stratégies d'apurement des arriérés intérieurs a amené le Gabon à créer le « septième Club de Libreville ». Par ailleurs, un **audit est actuellement en cours** pour donner plus de lisibilité sur les arriérés des dépenses au titre des exercices budgétaires 2015, 2016 et 2017.







# ACTIVITE ECONOMIQUE

Concernant l'activité économique, le Gabon n'a pas encore totalement réussi à redynamiser son rythme de croissance mais la récession a été évitée en 2017. En effet, après une progression du PIB en 2016 à 2,1%, le PIB ne s'est accru que de 0,5% en 2017. Il importe de souligner que cette situation est attribuable aux efforts de diversification engagés par les autorités qui ont amélioré la résilience de notre économie. Il convient de rappeler que dans le même temps, les principaux pays pétroliers de la CEMAC (Congo, Guinée-Equatoriale et Tchad) ont affiché des taux de croissance négatifs.

Au Gabon, la croissance est quelque peu repartie en 2018 autour de 1%. Pour l'année 2019, nous projetons une **progression** de l'activité économique **supérieure à 3%**. Celle-ci devrait s'inscrire dans une dynamique optimiste à moyen terme (**5,0%**) en rapport avec l'exécution satisfaisante du PRE.

Sous l'angle de l'**activité hors pétrole**, les résultats sont également encourageants. En effet, la croissance, qui est revenue de 3% en 2016 à 1,9% en 2018, est anticipée à **2,2%** en 2019.



#### **COMPTES MONETAIRES ET EXTERIEURS**

**Au niveau des comptes monétaires et extérieurs**, les résultats sont encourageants. En effet, les avoirs monétaires extérieurs se sont reconstitués. C'est ainsi que le **taux de couverture extérieure** de la monnaie se situe à fin avril 2019 à près de **73%**, contre 70,5% en décembre 2018 (3,5 mois d'importation) et 55,7% en 2016.

Dans le même temps, le **compte courant de la balance des paiements** s'est amélioré en s'établissant à **-2,2%** du PIB en 2018 contre -4,7% du PIB en 2017 et -10% du PIB en 2016.



## **POLITIQUE SOCIALE**

Concernant la politique sociale et la réduction de la pauvreté, des avancées notables ont également été enregistrées. En effet, en dépit des contraintes budgétaires, un accent particulier est mis sur les dépenses sociales. C'est ainsi que dans le cadre de l'accélération des réformes en vue d'améliorer le bien-être des Gabonais, les plus hautes autorités ont décidé de la mise en œuvre d'un plan d'action à forte connotation sociale contenant notamment des volets relatifs au renforcement des capacités du système éducatif, à la gratuité des frais d'accouchement, au renforcement des moyens de la CNAMGS, à l'installation de lampadaires solaires photovoltaïques dans les zones rurales et dans certaines villes ainsi qu'à la création d'un Fonds d'initiative départementale (FID).

Malgré le contexte macroéconomique et budgétaire décrit ci-dessus, les dépenses sociales ont bénéficié d'une attention particulière. En 2018, elles ont été réglées à hauteur de 651,1 milliards de FCFA, soit un taux d'exécution de 99% par rapport à la Loi de finances rectificative de 2018. Ces règlements concernent aussi bien les politiques publiques du secteur social (santé, éducation nationale et enseignement supérieur, prévoyance sociale, travail) que les subventions et les autres dépenses à caractère social relevant d'autres secteurs. Ces dernières sont notamment constituées des subventions aux prix du pétrole, du ticket modérateur de transport urbain, des prestations familiales, des pensions, de l'accès aux services sociaux de base et des frais d'inhumation. En 2019, les dépenses sociales constitueraient près de 20% du budget de l'Etat.





Il importe de relever que la mise en œuvre de la politique sociale au Gabon lui permet d'occuper aujourd'hui le **premier rang des pays de la CEMAC** au regard du **nouvel Indice du Capital Humain** de la Banque mondiale avec un score de 0,45.

Par ailleurs, il y a lieu de retenir les importants efforts fournis par le gouvernement pour améliorer l'environnement des affaires. Ceux-ci se traduisent notamment par la révision du code minier et du code des hydrocarbures. On note également la promotion des partenariats publics-privés notamment dans les secteurs de l'eau et de l'énergie pour lesquels des avancées indicatives peuvent être soulignées.



En définitive, les éléments présentés permettent de noter que le programme économique n'a pas encore atteint tous ces objectifs mais les résultats préliminaires sont encourageants. On note clairement une tendance à l'amélioration des comptes macroéconomiques essentiellement imputable à la volonté affichée par les autorités. D'où l'impérieuse nécessité de mener à terme les réformes engagées pour atteindre les objectifs fixés dans le cadre du PRE.



